

# COLS BLEUS

marine et arsenaux



## REFORME DES PRESTATIONS FAMILIALES

La loi du 29 décembre 1986 relative à la famille, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique d'incitation à la naissance d'un troisième enfant, a sensiblement modifié le système antérieur d'attribution des prestations familiales.

Voici, dans l'attente des décrets d'application, les grandes lignes de la réforme :

### **Création d'une allocation de garde d'enfant à domicile (A.G.E.D.)**

Cette allocation sera attribuée aux ménages ou aux personnes seules qui, du fait d'une activité professionnelle, emploient une personne à domicile pour garder au moins un enfant de moins de 3 ans.

Son montant, plafonné à 2 000 F par mois, sera fonction des cotisations sociales acquittées pour l'emploi de cette personne.

Les premiers paiements se feront en juillet prochain sur justification du paiement des cotisations au 2<sup>e</sup> trimestre 1987.

### **Extension de l'allocation parentale d'éducation (A.P.E.)**

L'A.P.E. sera versée durant 3 années, au lieu de 2 actuellement, aux personnes qui, quelles que soient leurs ressources, cessent leur activité professionnelle à la naissance d'un troisième enfant ; elles devront avoir travaillé 2 ans pendant les 10 années précédant cette naissance (et non plus pendant les deux années et demie précédentes).

Son montant mensuel sera porté de 1518 F à 2 400 F.

Une A.P.E. à mi-taux pourra en outre être accordée à la personne qui reprend une activité professionnelle à temps

partiel au cours de la troisième année de l'enfant. Elle sera cumulée avec une allocation de garde d'enfant à temps partiel.

L'entrée en vigueur de la mesure est prévue le 1<sup>er</sup> avril 1987.

### **Limitation des conditions d'attribution de l'allocation pour jeune enfant et de la prime de déménagement.**

— L'allocation pour jeune enfant (A.P.J.E.), antérieurement dénommée allocation au jeune enfant (A.L.J.E.), conserve sa double forme :

- L'A.P.J.E. sans condition de ressources versée du 4<sup>e</sup> mois de grossesse au 3<sup>e</sup> mois de l'enfant.

- L'A.P.J.E. sous condition de ressources allouée du 4<sup>e</sup> mois aux 3 ans de l'enfant. Elle n'est plus versée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987 pour chaque enfant de moins de 3 ans mais une seule fois par famille (sauf cas de naissances multiples simultanées). Le montant mensuel de l'A.P.J.E. demeure fixé à 773 F.

— La prime de déménagement ne sera accordée, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1987, qu'aux ménages ou personnes seules qui déménagent à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant. Les actuelles dispositions continueront néanmoins à s'appliquer pour les déménagements effectués avant cette date.

### **Suppression du complément familial**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, le complément familial n'est plus maintenu pendant un an lorsque l'aîné d'une famille de 3 enfants dépasse l'âge limite d'ouverture du droit aux prestations familiales. Toutefois les familles qui en bénéficiaient avant le 31 décembre 1986 percevront cette prestation jusqu'à son terme.

## ELEX

### **de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais**

**C'**EST au terme d'une courte traversée, au rythme soutenu, que la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais* font escale à Carthagène le 4 mars. La Colombie que Garcia Marquez a fait revivre dans « Cent ans de solitude », s'offre à nous sous l'aspect de cette cité fondée au 16<sup>e</sup> siècle par les conquérants du nouveau monde.

Nous découvrons la vieille ville, dominée par le castillo de San Felipe et entourée des remparts qui la protégeaient jadis de la convoitise des corsaires français et britanniques. Les rues étroites, bordées de maisons à loggia, rappellent ces villes d'Andalousie baignées d'ombres et de lumières. Les églises baroques et la place du « Libertador » vénéré qu'est Bolivar ne nous font pas oublier la civilisation pré-colombienne dont nous admirons les superbes vestiges au musée de l'or. Certains en contemplant d'autres à Bogota où une excursion les a menés. Plus à l'ouest de Carthagène s'étend le quartier résidentiel

de Boca Grande ; ici tout n'est qu'architecture moderne et magasins chics.

L'Ailliance française nous réserve un accueil extrêmement chaleureux ainsi que la Marine colombienne. Empreinte de traditions maritimes, Carthagène abrite l'Ecole navale et la plus grande partie des bâtiments de la flotte. Un récital de piano permet au matelot appelé, lauréat du concours Marguerite Long de remporter, devant un nombreux public franco-colombien, un vif succès en interprétant des oeuvres de Ravel, Chopin et Liszt.

C'est encore en musique que le groupe école quitte Carthagène le 9 mars : fanfare de la marine et musique de la *Jeanne* échantent leurs meilleurs airs en guise d'adieu. Sept jours de mer nous mèneront à Vera-Cruz.

### **de la Marne**

**L**E 21 février au matin, une silhouette bien connue de l'équipage du *Var* se dessine à l'entrée du port de Djibouti. Après une traversée de dix jours depuis Toulon, ponctuée par une escale à Alexandrie, le pétrolier ravitailleur *Ma ne* rallie Djibouti, son nouveau port d'attache.

Pendant neuf jours, les Djiboutiens assisteront au spectacle insolite des deux « sister ships » amarrés côte à côte. L'état-major Alindien peut alors transférer ses moyens opérationnels (transmissions, documents, archives...) à bord du nouveau bâtiment de commandement.

Le 28 février, le C.A. Lanxade, commandant les forces maritimes de l'océan Indien, transfère officiellement sa marque à bord de la *Marne*, commandée par le C.F. Réyé. La cérémonie d'adieux s'est déroulée en deux temps. Le C.A. Lanxade a d'abord adressé ses remerciements au C.F. Hallé, commandant du *Var*, ainsi qu'à son équipage, pour la manière exemplaire dont ils ont rempli leur double mission de représentation et de soutien en océan Indien. Passant ensuite sur la *Marne*, le C.A. Lanxade a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, dont le bâtiment entame un long séjour en zone maritime numéro cinq.

Le 2 mars enfin, redevenu pétrolier ravitailleur après quatre années de service comme bâtiment amiral, le *Var* appareillait pour la métropole, où il doit rejoindre l'escadre de la Méditerranée... laissant derrière lui un *B.C.R.* tout neuf.

## BREST

## La Jeanne à Kourou

Le 12 février 1987, la *Jeanne d'Arc*, le *Commandant Bourdais* et le *Commandant Bouan* (qui vient de rallier le groupe pour une semaine d'activités à la mer) mouillent aux îles du Salut pour une courte visite de la base spatiale de Kourou. Grâce aux rotations incessantes des hélicoptères de la 35 F et d'un *Puma* de l'armée de l'Air, 150 permissionnaires, dont 60 officiers-élèves ont pu débarquer, tandis que les cadres du Centre spatial de la Guyane (C.S.G.) et les officiers et sous-officiers des unités de l'armée de Terre stationnées en Guyane, visitaient la *Jeanne d'Arc*.

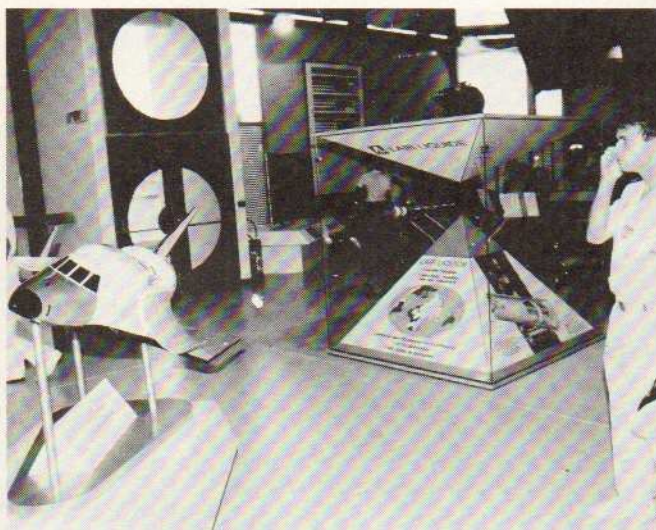
En 1964, sous l'impulsion du C.N.E.S., était créé le C.S.G. qui après les expériences *Diamant* et *Europa*, connut la consécration lors du premier lancement d'*Ariane*, le 24 décembre 1979.

La ville de Kourou (10 000 habitants) et le centre spatial, où

Le prochain lancement se prépare. Déjà, les éléments de la fusée, arrivés par bateau de tous les pays européens qui participent au programme, attendent d'être assemblés dans des conteneurs sous vide. Cette opération sera effectuée dans la zone de préparation de l'ELA (Ensemble de lancement Ariane).

L'assemblage, l'érection et le contrôle du lanceur sont effectués en un mois, puis la fusée, montée sur sa table de lancement, est acheminée par rails sur l'aire de lancement. Les dimensions des installations sont impressionnantes : la table est placée sur un massif de béton de 12000 tonnes. La tour ombilicale, haute de 74 mètres assure les liaisons avec les salles de contrôle. Enfin les nombreuses installations de sécurité nous rappellent que rien n'est laissé au hasard à ce niveau de technicité.

Devant le succès actuel du programme *Ariane*, 47 satellites sont



Les marins ont également admiré la maquette de la navette *Hermès*.

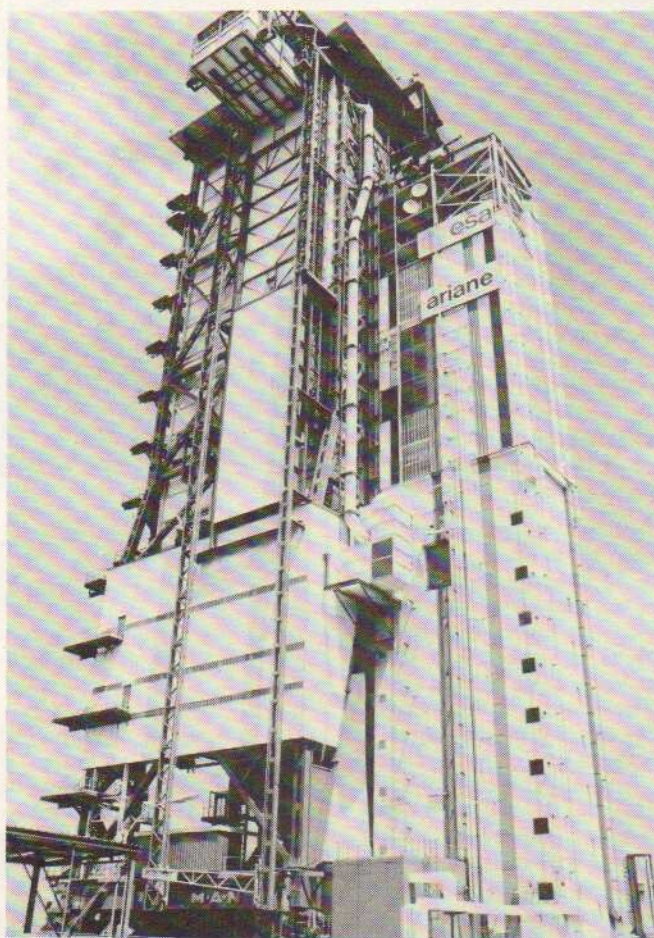
travaillent 1000 personnes se situent à 65 kilomètres de Cayenne.

Dès notre arrivée en hélicoptères, nous sommes accueillis dans la salle de contrôle. Sur des tableaux lumineux apparaissent des chiffres : compte à rebours, données diverses qui permettent de suivre l'évolution des paramètres de la fusée durant les premières et cruciales minutes de vol, avant que le centre de contrôle toulousain ne prenne le relais pour la phase de satellisation.

en attente de lancement, le site de Kourou est amené à poursuivre son extension avec la construction d'un troisième pas de tir. Celui-ci permettra l'utilisation d'*Ariane 5* et du futur avion spatial européen : *Hermès*.

Kourou, vitrine d'une fantastique aventure scientifique, restera pour chacun le symbole de la construction européenne à laquelle la France participe activement.

I.A. Fremont  
et Mileo



Le pas de tir de la fusée *Ariane*.

## ROCHEFORT

La Violette  
a quitté le port

Le patrouilleur maritime *Violette*

La *Violette*, dernier patrouilleur maritime de Rochefort, a quitté définitivement son port d'attache pour rallier Lorient et y être désarmée.

A cette occasion, le bâtiment portait pour la première fois la marque du vice-amiral Capelle, commandant la Marine de l'arrondissement maritime de Rochefort.